LCRIM2110

2015-2016

Droit de la fonction de police

4.0 crédits	30.0 h	2q

Enseignants:	De Valkeneer Christian-Paul ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	Des présentations ppt sont placées sur ¿campus.
Préalables :	Eléments de droit pénal et de procédure pénale.
Thèmes abordés :	L'enseignement aborde successivement les matières suivantes : -- le développement socio-historique des systèmes policiers belges; -- les différentes techniques policières, essentiellement dans leurs rapports avec la recherche des infractions et de leurs auteurs; -- les rapports entre les services de police et les autorités; -- l'analyse criminologique des stratégies policières.
Acquis d'apprentissage	Ce cours poursuit plusieurs objectifs : -- Situer, historiquement, l'organisation actuelle des services de polices belges, -- Comprendre, l'organisation des services de polices et les rapports que ceux-ci entretiennent avec les autorités dont ils relèvent, -- Appréhender les compétences des services de polices et les prérogatives des fonctionnaires de police dans l'exercice de celles-ci, en particulier en ce qui concerne les missions de police judiciaire. *La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».*
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Examen oral.
Méthodes d'enseignement :	La méthode d'enseignement est classique, le cours étant donné de manière magistrale. Les exposés sont, illustrés par des exemples concrets et complétés d'une dimension critique intégrant les aspects relatifs à la mise en oeuvre concrète de la norme.
Contenu :	1. Evolution du système policier belge de 1830 à nos jours, 2. La structure du système policier belge -- La police locale -- La police fédérale 3. Les missions des services de police 4. La compétence des services police 5. Les méthodes d'enquête -- Le contrôle d'identité -- La fouille des personnes et des véhicules -- Le traitement de l'information -- Les interrogatoires -- Les mesures relatives aux télécommunications --

	Les méthodes particulières de recherche -- Les visites domiciliaires -- Les privations de liberté -- L'examen et le traitement des traces biologiques -- Les saisies Eu égard au volume, sans cesse croissant, de la matière, seuls les points 1 à 4 sont examinés chaque année. En ce qui concerne les méthodes d'enquête (point 5), un choix est opéré en fonction de l'actualité législative ou jurisprudentielle.
Bibliographie :	Ouvrages de référence : Chr. De Valkeneer, Manuel de l'enquête pénale, 4e éd., Bruxelles, Larcier, 2011, 560 pp. Chr. De Valkeneer, Manuel de l'organisation policière, Bruxelles, Larcier, 2011, 168 pp. Des présentations ppt sont placées sur 'campus. Ouvrages de référence : Chr. De Valkeneer, Manuel de l'enquête pénale, 4e éd., Bruxelles, Larcier, 2011, 560 pp. Chr. De Valkeneer, Manuel de l'organisation policière, Bruxelles, Larcier, 2011, 168 pp.
Faculté ou entité en charge:	ECRI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en droit	DROI2M	5	-	🔍
Master [120] en criminologie	CRIM2M	4	-	🔍